

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/RN/D42/CDPM/2025 DU 12/01/2025

Pour l'Installation des équipements de laboratoire à la Station Zootechnique de LOUGGUERE, Arrondissement de GUIDER, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des travaux

Les prestations objet de la présente consultation comprennent :

- ✓ La fourniture des consommables de production des semences ;
- ✓ L'installation des équipements ;
- ✓ Fourniture et installation des deux (02) Split de 2,5 CV
- ✓ La formation d'un technicien aux activités ci-après :
 - Collecte de la semence ;
 - Traitement de la semence ;
 - Conditionnement de la semence ;
 - Stockage de la semence ;
 - Utilisation des machines et la petite maintenance ;
 - Utilisation du logiciel SMILE.

3. Tranches/Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un seul lot. Les fournitures y afférentes s'exécuteront en une seule tranche

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (Trente millions) francs CFA

5. Délais prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des prestations objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire 59 31 053 04 52 15
12 955 524412

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est HORS LIGNE

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **Six cent mille (600 000) francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le 11 AVR 2025 à **13 heures** et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/RN/D42/CDPM/2025 du 12 AVR 2025

Pour l'Installation des équipements de laboratoire à la Station Zootechnique de LOUGGUERE, Arrondissement de GUIDER, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le ~~11 mai 2024~~ à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du MAYO LOUTI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- ✓ de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- ✓ de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ✓ du non-respect de 14 critères essentiels
- ✓ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- ✓ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ✓ de l'absence de possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre ou copie certifiée de la carte grise assortie d'une attestation de location signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente si matériel en location)
- ✓ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et les SDPU) ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- ✓ la présentation de l'offre ;
- ✓ les références du soumissionnaire ;
- ✓ le délai de garantie ;
- ✓ le calendrier de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes) ;
- ✓ la capacité financière ;
- ✓ la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- ✓ le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique) ;
- ✓ l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- ✓ le chiffre d'affaires annuel selon le bilan certifié ou la déclaration statistique et fiscale.
- ✓ la qualification et l'expérience du personnel ;
- ✓ les moyens logistiques ;
- ✓ la méthodologie.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Ce dernier devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre étant évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

17. Nombre maximum de lots

Sans objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MOD au numéro 222 39 51 14 / 222 39 51 01

Copie:

- ARMP/NO;
- DDMAP/ML
- DIR/LOUGGUERE
- Pdte/CDPM
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Guider, le 12 MARS 2025

LE PRÉFET

(Maître d'Ouvrage Délégué),

